

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème ANNÉE - NUMÉRO 686

12 SEPTEMBRE 1997 - 150 Francs CFA

"QUE L'ÉCOLE BÉNINOISE PRODUISE DES HOMMES ET DES FEMMES PATRIOTES"

nous déclare le Professeur Léonard Padonou Jijoho,
Ministre de l'éducation nationale

Le marché de l'emploi déjà réduit devient de plus en plus exigeant en cette fin du 20ème siècle. Malheureusement, l'inadéquation formation-emploi s'accroît, et le système éducatif

livre chaque année sur ce marché des diplômés souvent généralistes condamnés à caresser longtemps le chômage. A quelques jours de la rentrée

(Lire la suite à la page 11)

COTONOU : VENDREDI 29 AOUT 1997

LE RÉVÉREND PÈRE PAUL GASPARD RENÉ DAGNON S'EN EST ALLÉ POUR LES NOCES ÉTERNELLES



(Lire nos informations en pages 8 et 9)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



UN PEUPLE NE PEUT DÉVELOPPER SA "PERSONNALITÉ" QU'EN RELATION AVEC LES AUTRES PEUPLES

Le terme même de «mondialisation» ne me satisfait pas tout à fait. Il y a le monde, la famille humaine, la famille des peuples : c'est la réalité première. Elle est antérieure aux techniques de communication qui permettent de donner une dimension mondiale à une part, mais une part seulement, de la vie économique et de la culture. Ce qui est mondial, avant tout, c'est un patrimoine commun, c'est, dirais-je, l'homme, avec sa nature spécifique d'image de Dieu, et l'humanité tout entière, avec sa soif de liberté et de dignité. Il me semble que c'est à ce niveau qu'on doit d'abord parler d'un mouvement de mondialisation, même s'il est moins visible et encore souvent entravé. Mais, dès après la seconde guerre mondiale, la Déclaration universelle des droits de l'homme témoigne de l'aspiration générale à reconnaître une loi morale universelle — nous parlons de loi naturelle —, sans laquelle le monde serait privé de sens et la valeur de la vie serait perdue de vue.

A ce niveau, le patrimoine commun de l'humanité n'a rien de contradictoire avec les spécificités nationales des peuples.

La diversité culturelle est évidemment une richesse. Chaque peuple est en droit de revendiquer le respect de son identité, même s'il constitue une minorité à l'intérieur du pays, à condition que cela n'entrave pas la marche commune. Mais l'attachement des groupes humains à leur langue et à leurs traditions ne les empêche pas d'accueillir ce qui vient d'ailleurs. Nous savons bien qu'une personne ne prend sa pleine dimension qu'en relation avec les autres : ne pourrait-on dire analogiquement qu'un peuple ne peut développer sa «personnalité» qu'en relation avec les autres peuples ? Dans les conditions actuelles, le repli sur soi devient pratiquement illusoire et les nationalismes exacerbés conduisent à de terribles chocs, comme nous l'avons trop vu ces dernières années. Il faut une recherche constante d'équilibre : j'ai pu constater, notamment en visitant de nombreux pays africains, que les peuples commencent à forger une culture qui intègre le meilleur du passé ancestral et les éléments les plus féconds de la modernité. Une véritable tradition est toujours en évolution.

Pour revenir au thème de la «mondialisation», ce qui importe avant tout, l'Église ne cesse de le dire, c'est que l'homme prime sur l'économie et sur le marché, que de légitimes concurrences ne doivent pas étouffer la solidarité à la plus vaste échelle ; il faut que l'accroissement des richesses permette de réduire les inégalités au lieu de les aggraver, que la valeur incommensurable de la vie soit reconnue, que l'être humain ne soit jamais avili, que l'homme prenne conscience de sa dignité de créature voulue et aimée par Dieu. Toutes ces exigences sont, au fond, d'ordre évangélique. Vatican II l'avait bien vu dans la constitution Gaudium et Spes, qui demeure une charte du monde de ce temps (...)

Jean-Paul II

Interview à «La Croix» de Paris du mercredi 20 Août 1997

L'AGONIE DU SERVICE PUBLIC DE LA TÉLÉVISION NATIONALE

(Lire nos informations à la page 3)

ARTISANS DE JUSTICE, ARTISANS DE PAIX !

BRÈVE PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX (I.A.J.P.)

Des conflits de toutes sortes marquent et blessent gravement les Afriques politiques : des tentatives d'action pour enrayer un mal profond qui mine ces Afriques semblent d'avance vouées à l'échec, car soit les propositions de résolution viennent d'ailleurs et ne tiennent pas assez compte des réalités d'un kaléidoscope politico-

linguistique et culturel, soit les Africains eux-mêmes sont fort peu intéressés par leur propre avenir et s'évadent dans un univers pseudo-spirituel qui fait fi de l'Homme, de tout l'Homme. L'Institut des artisans de justice et de paix (I.A.J.P.), conscient du fait

(Lire la suite à la page 6)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

COIN DU FIN LIMIER

TRANSPARENCE ET
BONNE GOUVERNANCE

Après ce qu'il est convenu d'appeler affaire Sonapra, affaire SBEE et tout récemment affaire Sonacop, les Béninois veulent bien comprendre le contenu que les « moralisateurs » de la vie publique, pardon le gouvernement du Général Kérékou II, donne à la transparence. De la Sonapra à la Sonacop en passant par la SBEE, les directeurs généraux sont suspendus pour gestion chaotique et autres malversations financières selon la

version officielle. Quoi de plus normal de suspendre des responsables de société soupçonnés de prévarication en cette période de moralisation de la vie publique, quitte à vérifier le bien-fondé des accusations et situer les responsabilités.

Mais justement à ce niveau les choses périment. Et les Béninois se perdent en conjecture devant l'attitude des hautes autorités de ce pays après les déclarations fracassantes et tonitruantes sur l'un ou l'autre dossier. La bonne gouvernance signifie aussi qu'il faut bannir le club des copains dans la gestion des affaires publiques. Depuis bien longtemps le peuple s'impatiente de savoir d'une part ce qui est reproché en réalité à ces directeurs déchués et d'autre part, les personnes qui en sont les vrais commanditaires et pour qui roulent les directeurs décriés. Et cela d'autant que pour une affaire de défection en un endroit inapproprié, un ex-directeur d'entreprise publique s'est vu interpellé devant la justice !

Pour que les populations croient en la bonne gouvernance dont elles se voient rabacher les oreilles tous les jours, il faut que nos dirigeants eux-mêmes en vivent d'exemple. Si les résultats des commissions d'enquête révèlent que telle ou telle personne a commis des fautes graves dans la gestion de l'entreprise confiée à sa direction, que la sanction tombe et que l'intéressé soit poursuivi devant la justice. Mais qu'on n'aille pas chercher quelques vétilles et les brandir comme arguments nécessaires et suffisants pour accabler et détruire un directeur dans le seul souci de sauver la face à telle ou telle autorité supérieure, à tel ou tel ministre.

Les responsabilités doivent être situées sans complaisance et étalées en toute transparence.

Il y va de la crédibilité en la bonne gouvernance.

Basilé René Sonanyon

LA DÉCENTRALISATION TERRITORIALE
UNE NÉCESSITÉ, MAIS GARE À TOUT DÉRAPAGE

"Le Gouvernement ne désignera aucun chef-lieu de département. Il faut que les députés fassent d'abord leur travail".

Voilà qui s'est glissé dans les propos du chef de l'État, le Général Mathieu Kérékou lors de son entretien avec la Conférence épiscopale nationale sur la décentralisation territoriale. Il faut le dire, depuis l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, depuis le passage du témoin présidentiel, preuve de l'enracinement progressif de notre démocratie, c'est aujourd'hui qu'approfondissent les vrais problèmes et les bassesses du découpage du territoire national. Promotrice du développement économique, et de l'auto-gestion des affaires et renforcement de nos finances, la décentralisation est, sine qua non, pour le Renouveau démocratique qui fait son petit bonhomme de chemin dans notre pays.

UN FAIT INDÉNIABLE

La décentralisation demeure une nécessité primordiale pour la survie de la démocratie. Survie pour laquelle les populations, leurs représentants et le gouvernement doivent concourir et jouer un rôle de premier plan.

Suite aux multiples agitations qui ont accompagné le vote du découpage territorial, l'on est en mesure de se demander si

nos députés n'ont pas effectué un travail bureau-idéaliste sans tenir compte des réalités et des constats "de visu" sur le terrain. Aujourd'hui cette loi adoptée par les représentants du peuple qui comporte de nombreuses invraisemblances, engendre des vacarmes inquiétants. A qui ne pas jeter la pierre si les populations crient haro ? Le ver est dans le fruit et il faut pouvoir l'éliminer. L'éliminer c'est aussi l'affaire des populations.

On comprend — et c'est d'ailleurs légitime — que l'on organise des marches de protestations. Mais encore faudra-t-il savoir que le développement durable de notre pays sera au prix de la décentralisation bien pensée, objective, réaliste. Relecture des lois, oui. Est-il indispensable d'être dans la Lama pour saisir l'essentiel qui est de s'atteler avec acharnement au travail à abattre pour le développement de sa localité, de son département et par dessus tout de son pays. L'enracinement de l'amour de Dieu pour notre pays devra s'observer à travers notre amour du travail bien fait méthodique, ordonné, et de la recherche permanente de la paix.

GARE À TOUTE DÉRIVE

Le Seigneur aime notre pays. Il ne faudrait donc pas que ces découpages ne soient que pis-aller, bâclage et même sabotage. Nous devrions en avoir conscience.

Ne réveillons pas, inconsciemment, le démon de la violence qui sommeille. Si nous y prenons garde, nous risquons de connaître les drames qui secouent malheureusement certains pays où le tribalisme, le régionalisme, les luttes intestines, bref la division... au sein d'une même nation engendrent de multiples pertes de vies humaines. Daigne la Miséricorde de Dieu nous en épargner.

Le nec plus ultra sera de poser les bases adéquates pour que jamais ne s'installent ces violences dans notre patrie et que la paix y règne toujours.

Jamais on ne le dira assez : la recherche permanente de la justice et de la paix doit toujours guider nos peuples et nos actions.

Tant que les populations n'auront pas conscience que le développement durable de leur commune, de leur sous-préfecture, de leur département et de leur pays — le BÉNIN — est et demeurera la résultante de leur entente, de leurs propres efforts accomplis dans la paix, le respect du bien commun, la concorde et la bonne moralité, les nobles valeurs de la décentralisation ne seront que des chimères.

Prudence donc au peuple béninois et à ses gouvernants. La décentralisation territoriale est une nécessité mais gare à tout dérapage.

Brice C. Ounou

LA CAISSE VILLAGEOISE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT
AUTO-GÉRÉE (CAVECA) VIENT D'OUVRIER SES PORTES
À ATCHAKPA DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAVÉ

Pour enrayer à jamais la politique de la "main tendue" et pour marquer le top d'un réel décollage économique des peuples, les organisations non gouvernementales (ONG) ne cessent d'aider les peuples surtout ceux économiquement moins avancés à promouvoir leur développement. Pour concrétiser cet intérêt humanitaire, les ONG installent dans nos villes et nos villages des infrastructures leur permettant d'assurer leur propre autonomie. Voilà la visée combien primordiale dans laquelle s'inscrit l'installation de la Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Auto-gérée (CAVECA) sise à Atchakpa dans la sous-préfecture de Savé.

C'est le Centre béninois pour le développement des initiatives à la base (CBEDIBA), qui est l'initiateur de cette bonne œuvre dans la commune d'Offe ; l'installation de cette caisse villageoise et de crédit auto-gérée offrira désormais aux paysans de cette localité la possibilité d'épargner ou de contracter un prêt en vue de la promotion de leurs activités dans les divers domaines.

Le mardi 12 août 1997 a été le jour retenu pour l'inauguration de ce chef-d'œuvre du

CBEDIBA. Le village d'Atchakpa, bénéficiaire de cette œuvre humanitaire, a eu la joie d'accueillir, à l'occasion, plusieurs personnes venues de divers horizons de la localité.

Il sonna 16 H 30 quand retentirent les vrombissements des voitures qui amenaient les généreux hôtes ainsi que les invités d'honneur. On peut nommer entre autres, le maire de la commune d'Offe, le sous-préfet de Savé et le président de CBEDIBA accompagné de quelques-uns de ses collaborateurs.

Prenant la parole le premier, M. Lucien Zolin, président de la CAVECA de la localité, s'est réjoui d'une part de voir réaliser le désir des populations. Il a vivement formulé le vœu que cette occasion serve désormais de trait-d'union entre les différentes ethnies de la commune. Il saisit cette opportunité pour demander au nom des populations de l'aide en vue de la construction d'un magasin de stockage de produits vivriers et une station de vente de pétrole.

Le maire de la commune, dans son discours a remercié le président du CBEDIBA pour avoir doté sa commune de cette caisse et

pour l'initiative de formation qu'il a su bien organiser à leur intention. Le sous-préfet, Aliou Kégnidé après avoir félicité, lui aussi le président du CBEDIBA a souhaité que de pareilles initiatives s'étendent au niveau des autres communes de la sous-préfecture.

Le président du CBEDIBA, prenait la parole à son tour n'a pas caché sa joie de voir les populations venir nombreuses à cette cérémonie. Il les a ensuite exhortées à beaucoup d'efforts et de cohésion en vue du fonctionnement harmonieux de la CAVECA. Pour finir, il a pris l'engagement de donner satisfaction aux différentes doléances faites par les populations. Cette cérémonie s'est achevée par les différents jeux et sketches que les populations de la commune d'Offe ont voulu exhiber à leurs hôtes.

Puisse ces différentes infrastructures installées par les ONG connaître un dynamisme fécond pour qu'advienne le développement harmonieux de l'Afrique en général, du Bénin en particulier et de la commune d'Offe en l'occurrence.

André Hounghé

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

L'AGONIE DU SERVICE PUBLIC DE LA TÉLÉVISION NATIONALE

La télévision nationale s'est tue pendant trois jours vers la fin du mois dernier. Plus d'image, plus de son, plus rien sauf un écran noir. De nombreux téléspectateurs ont trébuché en vain leurs postes téléviseurs. Mais non il n'y avait pas de panne. Un communiqué sibyllin, sur les ondes de la radio nationale, avait annoncé la cessation des émissions de la télévision. Mais il est passé, le moins que l'on puisse dire, inaperçu.

L'agonie de la télévision nationale est longue et pudique. Elle est devenue banale, normale mais surtout incompréhensible pour certains. Aussi le désintérêt a pris dans les cœurs. Le mépris l'a voué aux gémonies. Le détachement a rendu le peuple sourd à tous ses appels. A bout de souffle, à bout de peine la télévision s'est tue. Première alerte. A l'impossible nul n'est tenu, pense-t-on.

Ce qu'il faut sans doute savoir c'est que cette cessation d'émission était en partie due à une coupure d'électricité, en partie à une panne technique qui s'explique par la défectuosité du matériel et tout simplement son insuffisance. Cela est le résultat de l'indigence financière de l'ORTB. Mais c'est aussi le résultat d'une mauvaise gestion des équipements et d'une mauvaise définition des priorités. Faut-il plutôt acheter du matériel roulant que construire des studios, acheter des caméras ? Faut-il plutôt faire la chasse aux hommes politiques qui l'on aime ou au prince du moment en dépensant des sommes folles, que montrer les misères que vivent les patients dans les hôpitaux, les désordres qu'organisent les gens sur les voies, dans les rues et les vons, à moindre coût évidemment ?

Ce qu'il faut encore savoir c'est que le personnel ne semble techniquement pas à même d'accomplir correctement la tâche. C'est un flagrant délit, un cauchemar que j'ai vécu le 1er Août 1997 assis devant mon poste téléviseur. Mauvais cadrage, dispersion de la caméra, modification des couleurs en zoom in et parfois out. Oh oui monsieur le cameraman, l'ORTB manque de matériel, et le matériel disponible est défectueux ou anachronique. Oui cela tout le monde devrait le savoir et le porter à votre décharge. Ce que tout le monde voudrait que vous réalisiez c'est aussi que le personnel se donne les compétences nécessaires ou tout simplement le charisme et le dévouement nécessaires pour faire le minimum qui est attendu de l'ORTB, c'est à dire des présentateurs qui s'expriment simplement et perceptiblement, en français, une grille quotidienne de programmes alléchants et divertissants et non pas des débats politiques ennuyeux ou partout indécents, des tortillements fessiers, à longueur de soirée. La télévision doit accrocher et non plus barber. Cela, il ne faut pas d'abord du matériel, il faut

d'abord de la créativité, beaucoup de perspicacité, d'imagination et de l'audace. Les retransmissions sont souvent défilantes non pas à cause du matériel, mais à cause de l'insuffisance de savoir-faire des hommes, de leur manque de créativité ou d'investissement dans leur métier, enfin et surtout, de leur incapacité ou, dois-je le dire, de leur malheureux entêtement à ne pas le reconnaître.

Quand le 1er août, commentant le défilé, le journaliste de la télévision nationale voulait apprécier l'habillement de la Marine nationale et dire son harmonie, eh bien, il a dit tout de go "la Marine est chichement habillée". Je n'ai pas pu en rire ni l'excuser car, quelques instants plus tard, il remettait cela avec la fanfare militaire. La communication est affaire de culture.

La grille de programme parlons en ! Oui pour la préférence nationale. Mais est-ce pour cela que tous les samedis, et cela depuis quatre mois, l'on doit infliger aux téléspectateurs les mêmes chansons des mêmes vedettes ?

Cela s'explique par le manque de bandes, m'a-t-on glissé. L'absence de bandes, je le pense cependant, peut se combler, sans attendre à la soi-disant « préférence nationale » par l'organisation d'une tournée des boîtes de nuit, par une émission de Cotonou by night ou par une émission de divertissement. Des petits riens. Mais avec ces petits riens on aura réalisé le changement à la radio et à la télévision nationale. L'avenir n'est pas de ressembler nécessairement à Antenne 2 en France où à CNN. L'avenir de la radio et de la télévision béninoises, c'est de faire un minimum mais de le faire bien et de façon, techniquement et intellectuellement, convenable. Le moment est propice aujourd'hui pour la réflexion et le changement. Pas à travers



exécuter, un instrument bien mixé, voilà de quoi gonfler d'orgueil les auditeurs. Faut-il aussi revoir le sigle de l'ORTB. Peut-être, l'essentiel est de tout améliorer.

Et puis, il me semble aussi nécessaire que finissent les mesquineries, les oppositions politiques, bref le dévoiement qui corrompt l'atmosphère de travail dans cet office. Le récent épanchement des rancœurs et des oppositions dans la presse écrite a permis de constater les oppositions d'écoles, la considération que les uns et les autres s'accrochent, les soupçons que les uns et les autres nourrissent, les accusations que les journalistes s'envoient basement. N'y a-t-il donc aucune capacité à s'affranchir de cette petitesse et de ces turpitudes afin d'œuvrer de concert, dans la complémentarité, au succès du service public ? Le linge sale se lave en famille, messieurs les journalistes même si un minimum de transparence est nécessaire. Des adultes doivent pouvoir cela.

Maintenant il me semble aussi que certains journalistes doivent retrouver une certaine objectivité, une véritable neutralité dans l'exercice de leur profession et dans le traitement de l'information. Ils doivent dépassionner le traitement de l'information, tout en l'approfondissant et en la dépoussiérant. Des professionnels doivent en effet pouvoir taire leurs opinions sous un discours qui ne fasse la part belle à personne sauf à la réalité et à la vérité. J'en viens là, à la question de l'éthique qu'on cloue au pilori et qu'on veut justifier spécieusement par les conditions de travail ou de vie, les sujétions ou les peurs personnelles. Bref il faut dire les choses ou laisser

des images le dire. Oui l'éthique, l'éthique du professionnalisme. Il faut de cela pour aider le changement dans ce pays où tout n'est plus que vanité et rouerie.

Il reste enfin à être autre chose que des salariés et même des affairistes, des mercenaires.

Les problèmes de la télévision nationale sont réels. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, cette cessation était inéluctable. Souhaitable parce que, à force de tricher avec la compétence, les uns et les autres ne trompaient plus personne ; elle était incontournable pour que les gouvernants, si habiles à utiliser la télévision nationale à des fins politiques, prennent conscience des drames du personnel de la télévision nationale et donnent à celle-ci les moyens de remplir efficacement sa mission de service public.

Enfin, parlons de ce bien désolant silence qui a suivi la cessation des émissions de la télévision nationale. Cette cessation, lors même qu'elle serait dite pause technique aurait dû soulever un tollé général. La presse aurait dû amener le peuple et le peuple demander des comptes à ses élus et élu. Car en effet il a droit à la continuité du service public de l'information qui est assuré par la télévision nationale sur le fondement, de surcroît, d'un monopole discutable parce que contraire à la liberté de presse. Il a droit de savoir l'usage qui est fait de la redevance radiophonique et télévisuelle perçue sur lui et destinée à ce service public. Il a le droit de savoir quel est le moment total des recettes de l'Office et quel est l'usage qui en est fait ? Et pour cela il aurait dû réclamer, protester énergiquement, marcher. Mais bon sang ! Rien de cela sous le ciel béninois. Le peuple serait-il devenu à ce point apathique résigné et fataliste ? Et la presse indifférente, atone, partisane et bien certainement insouciant de ses rôles et missions dans l'État de droit ? Ce qui aurait dû être un scandale est un non-événement. Voilà tout le symbole de notre complaisance et de notre participation à la conspiration du silence qui achemine ce pays vers le chaos. C'est que tout l'État est un peu à l'image de la télévision nationale. Un malade ou plutôt un agonisant qui s'ignore.

La télévision nationale s'est tue pendant quelques jours. Elle n'est pas morte. Mais elle mourra certainement si le silence masque le scandale qu'a été la cessation de ses émissions et le scandale qu'est la qualité et la quantité du service public. Le responsable ne sera plus alors le ministre qui laisse la télévision nationale mourir mais bien ce peuple dont l'apathie, la mollesse, l'indifférence, la résignation m'étonnent chaque jour un peu plus.

André Aimé

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU

(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 837

Tirage : 4 500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien : 5000 à 3000 F CFA (50 à 30 FF)
Abonnement de Bien-être : 10 000 à 15 000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Or : 20 000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin	3 750 F CFA
Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4 400 F CFA
Gambie	5 760 F CFA
Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A.	5 760 F CFA
France	5 760 F CFA
Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7 560 F CFA
Kinshasa (Zaire)	9 000 F CFA
Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12 600 F CFA
U.S.A.	9 480 F CFA 94,80 FF
Amérique (Nord, Centre, Sud)	10 200 F CFA 102,00 FF
Europe (Italie, Allemagne, Fédération, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8 520 F CFA 85,20 FF
Canada	10 200 F CFA 102,00 FF
Chine	12 600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TEL (229) 32-12-07 - COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

GLÉHUÉ : UN PROBLÈME DE PATERNITÉ TOPONYMIQUE ?

Les deux noms du plus grand port négrier de la Côte des Esclaves sont bien connus : Ouidah, avec ses multiples variantes orthographiques, pour les Européens ; Gléhué, pour les habitants de la région. Si le premier est une déformation de l'ethnonyme Huéda qui portent ses fondateurs⁽¹⁾, le second signifie la demeure des champs, c'est-à-dire la campagne, la ferme⁽²⁾, par rapport à Sahé (Savi) la capitale, le grand centre par excellence. Mais dans quelle langue ce mot a-t-il ce sens et à quelle communauté socioculturelle revient sa dation, sa paternité ?

*
*
*

Il est aujourd'hui connu, sinon reconnu, que le toponyme Gléhué est d'origine huéda⁽³⁾. Il n'est plus nécessaire d'insister, outre-mesure sur les circonstances, également bien connues de sa dation : à l'origine, Sahé peuplée de Huéda et siège d'un pouvoir royal centralisé. Quelques-uns de ses habitants ont l'habitude de se rendre à quelques lieues plus au sud en direction de la mer pour y mettre en valeur des exploitations agricoles et s'adonner aussi à la pêche. Las de rentrer chez eux à Sahé tous les soirs pour repartir le lendemain matin, ils finissent par s'installer à demeure dans cette ferme à laquelle ils ont, ou plutôt auraient, dit-on, donné le toponyme Gléhué.

Sur le plan sémantique et historiquement parlant, l'attribution au Huéda de la paternité de ce toponyme n'est pas recevable ; de moins, ne l'est-elle que difficilement ! En effet, que les Huéda — dont l'appartenance à la même aire culturelle ajatado que les Fon ne saurait être niée — utilisent comme ceux-ci pratiquement le même nom glé (les Fon glé) pour désigner le champ, n'arien de surprendre. En revanche, ils n'utilisent pas, à notre connaissance, hué pour dire la maison : c'est plutôt ôsin qui est en usage dans leur langue pour nommer la même réalité que hué⁽⁴⁾.

Conscients que les mots sont des données qui loin d'être figées sont parfois susceptibles de voir varier leur contenu ou de se voir remplacés par des emprunts à d'autres langues, je ne suis pas étonné si les Huéda n'ont pas du utiliser le mot hué au départ avant de lui substituer, à un moment donné, ôsin. A cette question, les Huéda d'un âge avancé m'ont toujours répondu qu'eux et leurs ancêtres n'ont jamais désigné la maison par un autre mot en dehors de ôsin ; notre interrogation n'est cependant pas dénuée de bon sens puisque dans l'ethnonyme sous lequel ils ont toujours été désignés et par lequel ils se désignent eux-mêmes — qu'ils s'agissent de Huéda ou Huéda — il y a la racine hué, maison⁽⁵⁾. Il est également permis de se demander si cet ethnonyme, toujours accepté et assumé par eux, ne leur aurait pas été donné de l'extérieur par d'autres ressortissants de l'aire culturelle ajatado qui, eux, utilisent hué ou ahué, etc., pour maison. Si cette hypothèse était la vraie, nos informateurs huéda auraient raison d'affirmer que ôsin a été le seul mot en usage dans leur vocabulaire pour dire maison, depuis les origines ; auquel cas, il faudrait toujours continuer à rechercher la communauté socioculturelle qui aurait attribué ce toponyme Gléhué à la ferme des Huéda de Sahé. Manifestement, toujours dans cet ordre d'idées et de réflexion, le toponyme serait alors fon. Mais comment peut-il en être ainsi lorsque l'on sait que la création de Gléhué est antérieure, et de loin, au XVIII^e siècle qui a vu la conquête de la région par Agaja⁽⁶⁾ et l'arrivée de colons abomènes à la suite de cette annexion ? Un nom fon est-il venu remplacer l'ancien, disparu de la mémoire ?

Peut-on conclure et que conclure ?

Le toponyme Gléhué, hâtivement accepté de tout le monde comme allant de soi dans le contexte de sa dation par les Huéda, pose problème : comment des Huéda ont-ils pu donner un nom fon à leur localité ? Si le toponyme était vraiment du vocabulaire huéda, ce qui suppose que les Huéda ont eu à utiliser, à un moment donné de leur histoire le mot hué avant de lui substituer par la suite ôsin, comment comprendre ce phénomène ? Autrement posée par ailleurs, la question pourrait aussi consister à se de-

mander s'il n'y a pas des groupements huéda qui désignent la maison par hué et d'autres par ôsin⁽⁷⁾.

Les réalités historiques notamment en matière de toponymie et d'ethnonymie, ne sont pas toujours aussi simples qu'on pourrait le croire d'emblée.

NOTES

(1) Lire :

PATENON : "Histoire de Ouidah". In *Le phare du Dahomey*. N° 162 du jeudi 3 février 1937, p.p. 1-2.

THONVILLE (M.) : "Note sur les origines de Ouidah". In *Bulletin d'Information et de renseignements*. N° 223 du 17 juillet 1939, p. 378.

AGBO (C.) : *Histoire de Ouidah, du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Les Presses Universelles, 1955, 301 p.

KARL-AUGUST (E.) : "Origines des Huéda : problématique et synthèse".

In *Annuaire de Ouidah* : Actes du pré-colloque origines, tenu à Ouidah du 22 au 27 septembre 1985. Ouidah, Editions Kanna, 1985, 155p. ill. voir p.p. 61-81.

HAZOUME (P.) : "Aperçu historique sur les origines de Ouidah".

In *La Reconnaissance africaine*, 1925, (Plusieurs livraisons). Voir N° 4 du 15 octobre 1925, p.p. 7-8 ; N° 5 du 15 novembre 1925, p.p. 7-10.

(2) THIONVILLE (M.) : *Op. cit.* 1939, p. 378.

Lire aussi :

SOGLO (G. R.) : *Les Xwéda de la formation du royaume de Savi (Savè) à la disparition, XVI^e-XVIII^e siècle*.

Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Nationale du Bénin, Département d'histoire d'Archéologie, 1994-1995, 120p.

(3) Il serait heureux que des chercheurs huéda, ou tout au moins locuteurs du huédigbé, se penchent sur cette question. Ne sont-ils pas mieux placés que quiconque pour en parler ?

(4) Une version très répandue soutient que Huéda (Huéla) signifie la branche (le détachement) restée du côté de la maison par opposition aux Hula, la branche partie en direction de la mer, lors de la scission entre Huéda et Hula.

(5) HAZOUME (P.) : "Les noms donnés aux Européens à Ouidah".

In *Dans-Dahomey* N° 12 du 10 Février 1956, p. 6.

(6) Dans ce cas, il y a lieu de mener des enquêtes dans tous ces milieux, ce que nous n'avons pu faire.

A. Félix Irako



Mère Teresa fondatrice des Sœurs missionnaires de la Charité a rejoint la maison du Père, le vendredi 5 septembre 1997 à Calcutta en Inde. (Nous reviendrons sur l'événement dans nos prochaines éditions).

SOCIÉTÉ

AVORTEMENT OU DÉMOCRATIE A L'ÉPREUVE

Dès le seuil des années 90, l'Afrique opte résolument pour un régime politique nouveau de type démocratique et c'est heureux ! Si notre pays, la République du Bénin, est passé en précurseur d'un tel choix, c'est là un signe providentiel. Ainsi notre démocratie fait-elle son petit bonhomme de chemin avec des hauts et des bas. Pour l'heure, ce qui focalise notre attention est un phénomène qui, à notre sens, est un handicap, on ne peut plus dangereux, voire mortel pour notre jeune démocratie : il s'agit du fléau de l'avortement.

Il convient avant tout propos de rendre hommage à toutes les femmes sinon à toutes nos mères, nos sœurs. Elles ont été et sont de tout temps, en toute occasion, de braves personnes. Nonobstant la place que la société leur réserve, elles s'attachent à déployer leurs talents au service de la vie de l'homme. D'ailleurs le temps où la femme n'est bonne qu'à la cuisine, une machine à fabriquer des enfants, est bien révolu. Aujourd'hui, la femme se sent de plus en plus libérée et libre. Seulement, bien de nos compatriotes se méprennent sur leurs droits et surtout sur ceux des enfants. A peine sommes-nous embarqués dans l'éveil exigeant de la conscience, que déjà certains esprits inconséquents franchissent le rubicon et prêtent sans ambages la libéralisation de l'avortement dans notre pays. Se faisant, n'ébranle-t-on pas les soubassements mêmes de notre société qui se veut démocratique ? Est-on fondé de concilier la libéralisation de l'avortement et la démocratie ?

L'homme, disait l'éminent philosophe Aristote, est un animal politique. Par voie de conséquence, il est un être social appelé à vivre en symbiose avec ses semblables. Et s'il est vrai qu'il est un être social et donc sociable, il n'en demeure pas moins qu'il lui faut certaines normes pour une vie pacifique, harmonieuse, heureuse avec autrui. C'est ainsi qu'il jouit des lois, des droits et devoirs pour se réaliser et s'épanouir. Malheureusement l'homme moderne préfère vivre au détriment de l'existence des autres et en l'occurrence de celle des enfants dont le droit est bafoué avant même leur conception. Sinon comment concevoir que l'on soit à élaborer, initié, au Bénin, des textes de lois pour libéraliser l'avortement ? Qu'il nous souvienne que : "La tradition libérale cependant a largement reconnu dans l'enfant conçu un sujet de droits humains qui méritait une protection spéciale. La génétique confirme le bien fondé de cette tradition puisque ses découvertes obligent à reconnaître dans l'embryon dès ses premiers stades un être déjà radicalement humain. A la majorité absolue, les savants admettent d'ailleurs ce fait, même s'ils sont favorables à l'avortement (Guttmacher, Potts) par exemple"⁽¹⁾.

Il est alors superfluo d'affirmer que l'embryon est un être humain au sens premier et traditionnel du mot. A-t-on le droit, en un pays tel que le nôtre où la démocratie s'édifie laborieusement, d'admettre, qui plus est, de libéraliser l'avortement, véritable homicide ? Il faut être bien léger pour ne pas se poser ces questions. En fait, la démocratie, pour peu qu'on l'ait comprise, est le régime dans lequel le citoyen est protégé des exécutifs arbitraires du totalitarisme, du terrorisme, de l'injustice, etc. Il apparaît qu'elle n'a pas pour vocation de sauvegarder une partie de la population et de faire disparaître l'autre. En ce sens, la libéralisation de l'avortement est un réel coup de boutoir à la démocratie.

En de pareils cas, nous estimons que la démocratie est mise à l'épreuve, dénatée. Subséquemment, légaliser ou libéraliser l'avortement est un acte antidémocratique. Il dénature la démocratie dans son essence propre. Car du moment où l'Etat se comporte en puissant et estime que tel a le droit de vie et tel autre non, il cesse indubitablement d'être un Etat démocratique puisqu'il nie sa propre raison d'être : la défense des droits de tout être humain, le premier droit étant celui de venir à la vie. En clair l'avortement admis dans un Etat démocratique transforme inéluctablement cet Etat en un Etat totalitaire, prévaricateur et pervers !

En outre, en matière d'avortement, la responsabilité des médecins apparaît singulièrement lourde. Car depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours, le rôle assigné aux médecins est de sauver la vie humaine dont nous ne sommes pas maîtres et que nous avons tous reçue de la main de Dieu. Il urge que nos tradipraticiens ne perdent absolument pas de vue la raison première de leur métier. Il nous semble qu'ils sont à la fois promoteur de la vie et de la liberté. Qu'ils veuillent se mobiliser pour faire buissonner à toutes idées pernicieuses cautionnant l'avortement. Alors seulement ils seront dignes de leur métier et heureux de leur noble vocation. Par ailleurs, la culture africaine en général et celle béninoise en particulier juge que l'enfant est un don de Dieu, un joyau splendide dont la prise en charge devient un libre impératif.

Nous sommes tous de quelque façon emballés dans ce merdier qu'est la libéralisation de l'avortement. M. Schooyans le dit sans équivoque : "Tout régime arbitraire a besoin d'un personnel à sa dévotion, qui fera respecter les normes qu'il aura définies. L'histoire contemporaine abonde en exemples qui illustrent les capitulations, les compromis auxquels peuvants abandonner notamment les intellectuels. La libéralisation de l'avorte-

(Lire la suite à la page 12.)

FAÇONS DE PARLER

Flash back signifie aussi "retour de flammes".

CULTURE — SOCIÉTÉ

ARTISANS DE JUSTICE, ARTISANS DE PAIX !

BRÈVE PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX (I.A.J.P.)

(Suite de la première page)

que les Africains politiques ne peuvent plus se prélasser dans une vision assez cloîtrée du «petit chose» social, se propose d'apporter sa pierre à l'édifice Afrique.

I — DU DEVOIR DE SOCIALISATION

L'Institut des artisans de justice et de paix a pour objet de rejoindre chaque homme et tout l'homme en diffusant l'enseignement social de l'Eglise catholique. Elle essaye d'approfondir le quotidien de l'homme en faisant ressortir les valeurs universelles qui le caractérisent ici et partout et qui l'aident à contribuer à son réel épanouissement personnel et au développement intégral d'autrui. Partant du principe «Sans autrui je ne suis rien», l'Institut sans s'embarrasser dans un altruisme pervers oriente les regards des hommes — surtout des Africains — vers la nécessité et le devoir impérieux de construire un environnement permanent de justice pouvant conditionner une paix durable toujours à remettre à jour. Le regard porté sur autrui est motivé par la nature sociale de l'homme si bien exprimée par Aristote quand il dit que l'homme est un animal politique (*social*), c'est-à-dire qu'il ne peut prétendre à aucun projet sérieux et efficace s'il ne tient pas compte des hommes et femmes avec qui il se doit de cheminer pour prétendre à son propre bonheur. Mais le bonheur n'étant pas un bien qui se confisque et se garde pour soi tout seul, l'individu devra vraiment saisir que le bonheur se diffuse de lui-même et que ce serait se détruire personnellement que de refuser à autrui une chance réelle d'épanouissement humain. C'est en faisant prospérer son pays, sa société que l'individu devient personnellement gagnant, c'est dans l'épanouissement des personnes que la société puise ses potentialités et se développe.

II — DES RESPONSABLES DE NOS MISÈRES

Les chances d'une réussite commune et individuelle ne s'inventent pas ou ne se formulent pas au pif. L'être-ensemble, bien qu'il s'impose à l'homme dès sa conception, n'est pas monologue mais plutôt vie croissante, dialogue constant. Ainsi qu'un enfant naît, croît et s'épanouit, ainsi en est-il de l'être-ensemble social, à moins qu'il se donne sciemment pour vocation le rachiisme social et la dégénérescence progressive de sa matière grise. Cependant il apparaît que toute société qui se refuse à croire le fait moins volontairement que par ignorance du fondamental, elle oublie très souvent que les ressources naturelles et minières du territoire sont un bon coup de pouce au bien commun et au bien particulier dans la mesure où les hommes sont au quotidien moralement présents à leur tâche. Un pays cblé de richesses naturelles et minières peut bien être très délabré, soit dans la mesure où ces richesses sont détournées du but auquel elles doivent servir, soit parce que l'auteur du travail est royalement ignoré et piétiné, et que, plus généralement dans les deux cas, l'autorité politique donne l'exemple d'un gâchis social immoral. Des exemples en Afrique et dans le reste du monde, on peut en citer pour étayer ces propos. Mais ces exemples ne serviront qu'à satisfaire notre goût du

sensationnel et notre curiosité morbide, à réveiller notre émoi et des sentiments divers de révolte en cherchant un bouc émissaire ailleurs qu'en soi-même. L'étranger, le colon — extérieur ou intérieur au pays — sont mis à l'index. On oublie trop souvent de s'interroger soi-même et de reconnaître que la faute échoit à notre propre bêtise. Le mal ne peut être qu'exogène tandis que l'endogénéité est considérée comme très positive avec une nostalgie épique. Jean de La Fontaine constate avec amertume dans son poème «La besace» que l'homme a toujours su être taise pour lui-même et lynx pour les autres, il met ses fautes et erreurs dans la poche arrière de la besace tandis que celle de devant est remplie à ras bord des péchés de l'autre. Jésus de façon encore plus percutante remet l'homme à sa place quand il lui demande de s'atteler d'abord à déterrer le madrier planté dans son œil avant de s'appliquer à enlever la paille de l'œil du prochain.

III — LE PRINCIPE D'ACTION : DE LA PRINCIPALE RESSOURCE DE L'HOMME

Le premier pas vers le développement, en Afrique surtout, c'est d'abord la reconnaissance de son propre handicap : cette incapacité à créer des conditions humaines essentielles à une floraison sociale bonne ; c'est ensuite faire par soi un retour profond pour une auto-éducation sociale. Cette auto-éducation réside dans la correction permanente des mentalités qui veulent, sans le moindre effort, recevoir la farine de maïs et l'argent du maïs. Il est triste de constater que toutes les couches sociales sont comme atteintes par la gangrène du laisser-faire et du laisser-aller. Les chances de s'en sortir paraissent minces quand on sait que toutes tentatives de redressement social par des lois nouvelles sont aussitôt étouffées dans leur coque. Les quelques lois qui, malgré tout, sont stipulées pour punir à la dérive sociale, apparaissent pour la plupart comme mort-nées. D'où la lumière devra-t-elle luire pour que le peuple béninois, de façon plus large les peuples africains, sortent de leur torpeur sociale pour se mettre à bâtir avec prudence — intelligence — et obstination leur pays et leur continent ? La solution ne se trouve nulle part ailleurs qu'en nous-mêmes ; le Pape Jean-Paul II nous l'affirme avec conviction : «...avec la terre, la principale ressource de l'homme, c'est l'homme lui-même».

Sans ignorer l'importance de la terre et toutes les ressources naturelles qu'elle porte en elle — même l'aridité est une ressource importante — Jean-Paul II, et l'Eglise catholique tout entière, est plus que convaincue que l'essentiel réside en l'homme. Choisi comme maître de la création par son créateur, il a le devoir d'utiliser son intelligence, ses capacités spirituelles, psychologiques et biologiques pour donner à la terre un visage d'humanité. Ce n'est pas en puisant et épuisant sans cesse et sans frein les réserves naturelles que l'homme construit et ennoblit la terre ; ce n'est pas non plus en s'enfermant dans un hypothétique songe spirituel et en faisant de la providence "un S.O.S. divinité" qu'il contribue à renouveler dans l'Esprit-Saint la face de la terre. C'est en suivant le commandement premier de Dieu qui assigne à l'homme de gouverner la terre par son travail priant, «ora et labora», prie et travaille. La force

de l'homme réside dans toute la confiance qu'il puise en lui-même quand il tourne son regard vers Dieu et contemple l'Image dont il est image. «Mon Père travaille toujours et moi aussi je travaille» (Jean 5, 17) dit Jésus pour montrer en quoi son humanité se règle totalement sur la divinité du Père. Il montre par cette affirmation que l'image doit imiter l'Image, c'est-à-dire que Jésus-Christ s'est révélé aux hommes comme l'image parfaite du Père, de Dieu ; c'est en Lui que nous découvrons et comprenons mieux pourquoi Dieu nous a créés à son image. En imitant Jésus nous devenons identiques à l'image originelle de l'homme voulue et créée par Dieu de toute éternité. Le Christ, image parfaite du Père, pose le regard priant de Dieu sur le monde. Ce regard agit toujours en bien. De même l'homme en posant un regard priant sur Dieu est orienté vers l'action : il doit se mettre au service du prochain non pas en faisant une piètre aumône mais en travaillant. L'Afrique doit pouvoir se dire dans son amour du spirituel : que ton aumône soit travail, que ton travail soit foi et que ta foi (prière) soit charité.

La charité est un mot qui est malheureusement pris dans le sens unique d'aide aux pauvres, pour ne pas dire d'assistance permanente aux parasites sociaux. Ces parasites ne se limitent pas aux mendiants qui, au coin d'un feu tricolore, exposent leurs infirmités pour quelques pièces d'argent. Le parasitisme social peut gagner subrepticement toute une société sans qu'on ne s'en aperçoive : il peut miner toutes les structures sociales, économiques et politiques parce que l'esprit éthique qui va toujours de paire avec l'aide, le don et la charité s'est lentement dissout dans une mentalité d'assistantat incurable. Cette éthique du bon usage du don reçu n'a peut-être jamais systématiquement été inculquée dans les mentalités des bénéficiaires. On reproche par exemple aux États africains de se complaire dans "une économie de don". Les pays donateurs se font plus réticents et accusent les États africains de gaspillage des ressources naturelles et humaines de leur continent, de la dilapidation des aides au développement qu'ils ont eu à accorder avec générosité. Les pays africains se plaignent de manipulation et de brimade, ils font ressortir, pour se défendre, le spectre du colonialisme, du néo-colonialisme et de l'impérialisme. Sans entrer dans les considérations byzantines et tout en reconnaissant, d'un côté comme de l'autre, des parts de vérité, il importe de s'interroger sur le sens de l'homme et de comprendre que mise en face de ses responsabilités éthiques, la personne humaine est capable de ressources immenses. L'épanouissement humain et la prospérité sociale et économique tant désirés pour les pays africains ne se feront pas sans l'Africain lui-même. C'est un fait que nul ne peut nier. Mais il faudrait pour cela, mis à part les conditions naturelles qui lui sont généralement favorables, que l'Africain accepte de faire le passage obligé d'une mentalité repliée, voire léthargique, à une éthique du tempérament. C'est-à-dire qu'il doit désirer fermement sortir de sa triste condition en prenant résolument malgré tout l'éventail des tentations multiples, le chemin du travail rationnel, honnête et persévérant. L'Africain doit produire par lui-même non pas seulement des denrées alimentaires et de la manufacture, mais surtout et avant tout une ambiance saine et propice à l'ini-

tiative personnelle, un esprit de pionnier pour le développement intégral de tout l'homme.

IV — DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX

C'est donc confiant dans l'homme et sachant que tout homme est perfectible, que l'Institut se veut "artisan" d'un autre ordre. En prenant sur soi l'appel pressant de Jésus : «Soyez des artisans de justice et de paix» (cf. Matthieu 5, 9), l'I.A.J.P. désire faire de la justice et de la paix une œuvre d'art. Le travail d'artiste est de longue haleine, il demande du temps, exige une attention accrue, autorise à reconnaître l'échec et à recommencer, permet les interrogations et les critiques sur l'œuvre au début, pendant, à la fin et après la réalisation du travail. L'artiste n'est jamais satisfait d'un travail bien fait et promet de toujours se surpasser pour façonner une œuvre encore meilleure. L'artiste travaille de ses mains, c'est-à-dire qu'il participe entièrement à la perfection de la nature ; cette perfection fait non seulement la joie et l'admiration des autres, mais elle l'encourage à aller de l'avant parce qu'il sait qu'autrui attend de lui la beauté qui chante la vie, qu'autrui perçoit dans son art le bien qui se diffuse dans le monde et qu'autrui commence à languir après le vrai. Mais cet art n'est pas des plus faciles à concevoir et à réaliser : différentes idéologies y ont accoché et ont dû rebrousser chemin après avoir bien souvent "marché sur des cadavres". La justice et la paix sont un art qui requiert le sens profond de l'homme et la notion du droit. Cet art se trouve à la charnière de l'éthique sociale et du droit, car là où au moins deux personnes vivent ensemble, il doit régner à la fois un ordre moral naturel et structuré, et une règle de vie gérant les droits et devoirs des individus. La paix ne s'acquiert pas hors de la justice, c'est-à-dire hors des relations sociales ordonnées dans l'application du droit et de devoir de chaque homme à faire le bien ; la justice ne se recherche pas si la paix sociale n'est pas finalisée, car la paix, bien qu'elle puisse signifier absence de toute guerre, est surtout entente et harmonie sociales dans la reconnaissance des différences personnelles. Chaque personne chante une note qui, placée à la bonne place au bon moment, devient musique, symphonie, harmonie, polyphonie, mais placée sans égard elle éveille le bruit, la cacophonie, la dysharmonie et la haine.

V — PROGRAMME D'ACTION DE L'I.A.J.P.

L'Institut des artisans de justice et de paix vise, dans son action, à vulgariser la doctrine sociale de l'Eglise dans toutes les couches sociales béninoises et coet-difficaines d'expression française surtout. Il veut proposer et faire connaître aux peuples africains la pensée sociale de l'Eglise et l'importance que l'Eglise accorde à la liberté — aussi la responsabilité, l'obéissance... — qu'elle définit comme réalisation de vœux humains. Il ne propose pas de solutions miracles mais il interpelle l'homme au sens de l'Homme. Sachant

(Lire la suite à la page 7)

CULTURE — SOCIÉTÉ

"DEUX DÉRIVES INQUIÉTANTES DANS LE MILIEU VODUN"

Le vodun, mot dahoméen selon le petit Larousse se dit du culte des Noirs antillais, d'origine animiste qui emprunte certains éléments au rituel catholique.

La société traditionnelle, dans une quête permanente à la recherche d'un Être Suprême qui pourrait lui garantir protection, secours et bonheur durable crée le vodun.

Dans une interview qu'il a bien voulu nous accorder, le Révérend Père Paul-Henry Dupuis, avec un regard kaléidoscopique, décrit les dérives actuelles du vodun.

« La Croix du Bénin » : Vous nous aviez beaucoup intéressés en nous faisant part de vos recherches, enquêtes et autres efforts pour un dialogue tant soit peu approfondi avec les adeptes du vodun... mais chacun reste un peu sur sa faim. Où en sommes-nous ?

Père Paul-Henry Dupuis : Je tiens d'abord à souligner que je n'ai jamais cherché à défendre et soutenir le vodun. Entendons-nous bien ! Je cherche seulement à le connaître, car il n'y a pas de dialogue possible si l'on s'ignore et Goethe a dit très sagement : "Il n'y a rien de plus dangereux que l'ignorance agissante".

« La Croix du Bénin » : Bon. Est-ce que vous constatez aujourd'hui un progrès dans le dialogue ?... Est-ce que, par exemple, l'audience accordée par le Pape Jean-Paul II aux principaux représentants du culte vodun vous semble avoir porté quelques fruits ?

Père Paul-Henry Dupuis : Au risque de vous surprendre, je dois avouer que je

nous déclare le Révérend Père Paul-Henry Dupuis

suis plutôt pessimiste. Je constate en effet deux dérives inquiétantes dans le milieu du vodun : d'une part, une folklorisation débridée et, d'autre part, une individualisation corruptrice.

« La Croix du Bénin » : Corruptrice ?

Père Paul-Henry Dupuis : Oui. Nous en parlerons plus loin. Voyons le premier point, la folklorisation effrénée. Du fait de



Père Paul-Henry Dupuis

la distinction entre le cultuel et le culturel d'une part, et pour aguicher les touristes d'autre part (car le Bénin est le berceau du vodun), on multiplie dans les grands hôtels et à la télévision ou dans les centres cultu-

rels les spectacles reproduisant les manifestations de style vodun, notamment des danses.

Ainsi des non initiés imitent ces danses de sakpata où les jupes virevoltent à grand renfort de cabriolets plus ou moins rituellement correctes, on danse en brandissant les bras enflammés de shango... et on en rajoute !

Or les vrais initiés voient tout cela comme une profanation. Exemple : à Acadjame l'ORTB était venue, il y a 4 ans, pour filmer un spectacle folklorique en l'honneur de la Fête nationale de l'Indépendance. Quand les comédiens ont imité les danses de sakpata et de shango, les vodoun du village se sont levés, manifestement irrités, et sont rentrés chez eux.

Vous voyez donc que défendre et illustrer la culture africaine sans un minimum de prudence et de circonspection, c'est tomber dans la profanation et l'artifice.

De plus, à propos de spectacles et de danses "à l'africaine", que dire de tout ce qui envahit quotidiennement le petit écran de la télé ? Ça se réduit souvent à ce que le poète Rimbaud appelait prosaïquement : des "trémoussements inférieurement postérieurs". Si c'est à ce niveau que l'on situe la culture africaine... Où va-t-on ? doux Jésus ! Où va-t-on ? Ceux qui dirigent ou animent les médias, ne sont-ils pas notre élite intellectuelle ?

« La Croix du Bénin » : Vous n'êtes pas le premier, ni le seul à signaler cette dérive des médias. Mais il faut, disent certains responsables, suivre la vogue, la mode... et plaire à un large public.

Père Paul-Henry Dupuis : Je vous le concède... hélas ! C'est pour cela que Sénèque (déjà !) enseignait que : "Le goût de la foule est l'indice du pire".

« La Croix du Bénin » : Passons à votre seconde constatation.

Père Paul-Henry Dupuis : Le vodun était, à l'origine, une institution communautaire. Il avait été voulu pour le bien, la sécurité, la solidarité, la prospérité des collectivités familiales, villageoises, voire même nationale. Or, que voit-on aujourd'hui ?

La société traditionnelle, qui avait besoin de la protection, du secours des ancêtres, des vodun, comme d'un efficace service d'ordre, cette société n'est plus, elle a éclaté au contact du monde moderne; elle s'est aussi dispersée dans les villes. Cette destruction a rendu le vodun, obsolète, inutile pour un milieu qui n'est plus ce qu'il était hier. Les collectivités ont perdu leur cohésion et chacun, individuellement a recours à de nombreux autres moyens de se protéger, se bien porter... tout en n'abandonnant point certaines pratiques vodun.

En effet, dans cette course au "chacun pour soi", le vodun a gardé (à son niveau propre, celui du sacré, de l'occulte, du magique) toute sa séduction. Mais son

(Lire la suite à la page 10)

ARTISANS DE JUSTICE,...

(Suite de la page 6)

que la personne humaine ne se développe dans sa totalité que par une éducation progressive, suivie et permanente, l'A.J.P. suit trois lignes force d'actions :

a) — **Réflexion académique sur la chose politique, économique et sociale** en organisant un symposium thématique annuel. Les travaux seront systématiquement publiés, mis à la disposition des élites et des universitaires. Une seconde étape est la vulgarisation des travaux du symposium aussi bien en milieux scolaires qu'en milieux non scolaires. Les techniques audiovisuelles seront utilisées pour aider à mieux comprendre par l'image ce qui se fait et ce qui, en principe, devrait se faire. L'A.J.P. se souciera de former des multiplicateurs sociaux — ce ne sont pas des assistants sociaux — qui auront pour tâche de faire connaître dans leurs milieux la pensée sociale de l'Eglise. En indiquant comment l'enraciner pour faire émerger une mentalité de développement ils devront sauver en même temps les valeurs culturelles propres au milieu.

b) — **Réflexion pratique sur les principes de subsidiarité et de solidarité en**

allant au devant d'associations catholiques laïques — voire chrétiennes laïques et autres qui le souhaiteraient —. Le principe de subsidiarité signifie en deux mots encourager l'initiative privée en se refusant à tout attendre de l'Etat ou d'autres sociétés, c'est aussi exiger de l'Etat des conditions juridiques fermes qui protègent chaque citoyen en tant qu'entité personnelle, c'est enfin rentrer dans l'esprit de l'aide à l'autosuffisance : celui qui m'aide le fait pour que je ne devienne pas un parasite social, mais il m'apporte le concours matériel indispensable à l'esprit d'initiative. On dit que l'économie de marché commence toujours par le don (le prêt) d'un capital. Le principe de solidarité se saisit bien dans l'image d'une proue qui de l'Océan atlantique essaie de rejoindre la côte à contre-courant et contre-vent. Chacun des marins-pêcheurs est solidaire de l'autre. Tous sont à la tâche et contribuent au salut d'une seule personne ; et l'individu par son apport responsable participe au bien de tous. Si l'un se jette à la mer, il se perd et rend plus difficile, voire impossible la tâche des autres. Dans la solidarité chacun reconnaît sa place et sait que son devoir est essentiel pour son bien et le bien de l'en-

semble. Du patron au portier, chacun est à son niveau important, respectable et digne pour la vie de la société.

c) — **Une action sociale pratique** ayant pour but de publier systématiquement dans la mesure du possible toutes les œuvres universitaires ayant reçues la mention bien et plus. Encourager le goût de la recherche en accordant des possibilités de stage de vacances au Bénin à de jeunes scolaires et étudiants assez travailleurs et sérieux en les incitant à inventer de façon rationnelle de nouveaux instruments de travaux champêtres et autres, simples à l'emploi, décuplant l'effort humain et accessibles à la bourse du paysan. Lutter contre l'analphabétisme en ajoutant à l'alphabétisation des adultes en langues locales le français. Il s'agit de favoriser la communication dans les quatre points cardinaux d'un même Etat, ensuite d'une même sous-région.

VI — USER DU RÉALISME EN TOUT PROJET

L'ambition du programme est grande dira-t-on et peut-être pas réaliste ou

trop osée. Sachant bien que la réalité est têtue, l'A.J.P. se propose un démarrage lent, progressif et obstiné. Il ne veut pas mettre la charrue devant les bœufs et compte beaucoup sur ceux qui voudront collaborer réellement et avec sérieux à son projet. L'Eglise catholique veut offrir à la société pluraliste africaine sa conviction profonde sur l'homme et l'encourager à trouver ses voies de développement humain répondant aux attentes des peuples d'Afrique et d'autres continents. La solidarité humaine veut que les continents qui participent aujourd'hui à la souffrance de l'Afrique prennent un jour part à sa joie. Ce n'est donc pas vers un recrutement de personnel que court l'A.J.P., il n'en a pas les moyens et ce n'est pas son but, il sait par ailleurs que beaucoup sont à la recherche de travail. Ce que désire l'A.J.P., c'est avoir des personnes prêtes à donner parfois de leur temps pour réfléchir et s'investir en dehors des partis politiques, du soupçon d'entreprise économique déloyale et des ressentiments ethniques et régionaux. Ce qui est recherché, c'est de se faire artisan pour que notre société rentre dans l'esprit de la justice pour qu'il y ait la paix sociale.

Abbé Raymond Bernard Gondjo

ET VOTRE REABONNEMENT !

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

COTONOU : VENDREDI 29 AOÛT 1997

LE RÉVÉREND PÈRE PAUL GASPARD RENÉ DAGNON S'EN EST ALLÉ POUR LES NOCES ÉTERNELLES

La nouvelle est tombée et a éclaté comme une bombe; comme une trainée de poudre, elle s'est répandue : le Révérend Père Paul Gaspard René Dagnon, curé de la paroisse Saint-Michel de Cotonou, est mort des suites d'un arrêt cardiaque. C'était le vendredi 29 août 1997, en la fête de saint Jean-Baptiste, le précurseur.

Au cours de l'Eucharistie de 12 h 45 célébrée juste à la fin du traditionnel chemin de croix de ce vendredi, institué sur la paroisse Saint-Michel de Cotonou par ce lui-là même que nous pleurons, les larmes aux yeux, S. E. Mgr. Isidore de Souza, l'Archevêque de Cotonou a donné officiellement la foudroyante nouvelle. Constatés, les fidèles chrétiens présents à ce rendez-vous eucharistique des vendredis, ont fondu en larmes, se répandant en sanglots et lamentations :

"Pourquoi ce drame ?" "Où donc est Dieu ?" Pourquoi ce brusque départ, définitif, du Père Paul Gaspard René à un moment où notre paroisse s'apprête à célébrer ses noces de perle (les soixante ans de sa fondation)... ? Pourquoi Dieu Lui-même peut-il permettre à la mort de frapper ainsi ? Pourquoi... ? Pourquoi... ? Pourquoi... ?

Et pourtant cette pénible réalité, il nous faut l'accepter, l'accepter comme la volonté et la manifestation de l'amour de Dieu pour nous et dire ensemble avec l'Abbé Pio Armand Houngbè, vicaire de la paroisse "... Seigneur, nous pleurons le Père Paul Gaspard René Dagnon parce que Tu nous l'as pris. Nous Te remercions parce que Tu nous l'as donné... Le Père Paul Gaspard Dagnon est un exemple à suivre pour son sens aigu de l'autorité, son sens d'organisation, sa pauvreté volontaire et son amour pour la prière. Le Père Paul Gaspard est mort comme il a vécu : mystérieux dans la prière et l'invocation à Marie. S'il était Elie, que je sois Elisée..."

Monsieur Emile Parafio, Vice-Président du Conseil pastoral paroissial de la paroisse Saint Michel de Cotonou complète : "... La dévotion du Père Paul Gaspard René Dagnon pour la Vierge, la Croix, l'Hostie, son obéissance et son sens de responsabilité ont fait de lui le Yexwenon qu'il fallait..."

Le Président Hubert Muga parle du Père Paul Gaspard René Dagnon en ces termes : "... On ne reverra donc plus la silhouette de l'infatigable curé dévoué au développement harmonieux de sa paroisse, sa brutale disparition crée un grand vide dans une maison en plein chantier. Oh ! Quel malheur pour nous ?

Père Paul Gaspard René Dagnon, nous ne pourrions jamais l'oublier car tu as marqué d'une manière indélébile ta présence dans cette église.

Que le Seigneur t'accueille dans son royaume et que tu nous prépares la voie où nous te rejoindrons un jour !

En ancien Chef-scout, je terminerai en disant : ce n'est qu'un aurore, mon frère, ce n'est qu'un aurore, car Dieu qui nous voit ensemble saura nous réunir !".

Pour Dame Marie-Belline Zonon, une paroissienne de Saint Michel : "... Le Père Paul Gaspard Dagnon

était un homme constructeur, d'un air dur avec un masque grave, mais un masque qui cachait sa douceur et son amour pour le prochain..."

Et la sœur Brigitte-Marie Godonou, SSA d'ajouter : "... Le Père Paul Gaspard Dagnon était un homme de principes, humble, généreux, désintéressé et un grand rassembleur du peuple de Dieu..."

Les diverses célébrations eucharistiques qui ont meublé le programme des obsèques de l'illustre disparu (du dimanche 31 août 1997 au samedi 6 septembre 1997) ont permis aux différents prédicateurs qui se sont succédé de consoler parents, confrères dans le sacerdoce, autorités politico-administratives, fidèles et amis... venus supplier le Seigneur pour le repos de l'âme du Père Paul Gaspard René Dagnon. Et comme l'a dit le Père René-Marie Ehouzou, curé de la cathédrale Notre-Dame de miséricorde de Cotonou "Le Père Paul Gaspard René Dagnon est mort en compagnie du Saint Sacrement. Car il y avait à son chevet à l'hôpital les Saintes Réserves que le lui ait apportées la communauté..."



Le Cardinal Gantin visiblement ému au cours de l'absoute en l'église Saint-Michel.

départ de ce monde... Gaspard comme prêtre n'est pas notre propriété ; c'est Dieu qui nous l'a donné ; c'est Dieu qui nous l'a prêté. Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris, que son Saint Nom soit béni".

"Ce que nous autres, chrétiens, devons cultiver, renchérit le Père Alphonse Quenum en poste à l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest (ICAO), c'est l'espérance... C'est ce

que nous avons de plus fort ; parce que toutes les interrogations que nous nous posons sur la mort, quelle que soit la manière dont elle nous a frappés, ce n'est que la foi qui a la réponse.

C'est dans l'espérance que nous trouvons les raisons de prier ensemble ; parce que, lorsque finit pour nous notre chemin sur la terre, nous chantons "la vie n'est pas détruite, elle est transformée..." Entrons dans cette espérance qui est au cœur de notre foi et au cœur de notre communion dans l'amour".

Pour le Père Florent Nascimento vicaire sur la paroisse Saint-Michel de Cotonou, le Père Paul Gaspard René Dagnon, à l'instar de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, ne meurt pas, il entre dans la vie.

Autant de préparations spirituelles qui n'ont pourtant pas empêché les parents et les fidèles chrétiens... de fondre en larmes, particulièrement ce mardi 02 septembre 1997 à 20 h 45, où la paroisse Saint-

Michel de Cotonou a accueilli la dépouille mortelle du regretté Père Paul Gaspard René Dagnon !

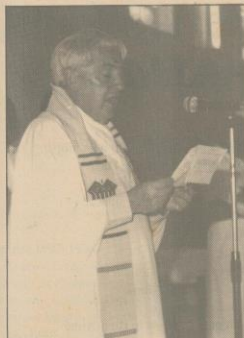
C'est donc à une communauté de fidèles prosternés que l'Archevêque de Cotonou, prenant son courage à bras le corps, a transmis son message d'espérance appuyé sur ce refrain responsorial chanté par la chorale : "Je verrai la bonté du Seigneur sur la terre des vivants".

"Le royaume des cieux, dit le prêtre, n'a pas de temps, ni d'heure. De la même façon que toutes les heures sont bonnes pour naître à la vie terrestre, de même, toutes les heures sont bonnes pour mourir, pour naître au royaume des cieux..."

Il est vrai que notre frère Paul Gaspard René Dagnon est parti sans crier gare. Mais sommes-nous autorisés à dire qu'il est parti sans nous avertir ? Le Christ ne nous a-t-il pas dit : Soyez vigilants car vous ne savez ni le jour, ni l'heure... Certes, nous aurions souhaité sa présence physique ; mais qui nous dit qu'il n'est pas là ? Pourquoi ne croyons-nous pas que le Père Paul Gaspard René est encore avec nous ? Que nous pouvons compter sur lui, sur ses prières, ses conseils ?... Il vivait comme s'il voyait l'invisible... Il savait et proclamait que la vie doit passer par la mort... Le Père Paul Gaspard René ne nous abandonnera pas... Il continuera d'implorer la miséricorde divine pour nous... Demandons-lui de prier Dieu pour nous, notre pays, nos Églises particulières... Confiance et espérance donc... ! C'est ce que je vous souhaite au début de cette nuit qui sera longue mais aussi brève... Le Père Paul Gaspard René n'est pas mort ; il est entré dans la vie. Puisse-nous l'aider par nos prières, messes, chapelets à Notre-Dame des Victoires à voir Dieu de ses yeux, ce Dieu dont il nous a tant parlé..."

Le sommet des funérailles du Père Paul Gaspard René Dagnon a été la messe d'enterrement présidée par le Cardinal Bernardin Gantin, le mercredi 3 septembre 1997 à 9 heures au terme d'une veillée qui a duré, sans interruption, toute la nuit, du mardi 2 au petit matin du mercredi 3 septembre 1997. Une veillée de prière autour de la dépouille mortelle du Père Gaspard qui s'est achevée par l'office des morts (laudes) animé par les religieuses, puis par le clergé et présidé par le Cardinal entouré, pour la circonstance, de : LL. EE. NN. SS. Lucien Monsi-Agboka, président de la Conférence épiscopale du Bénin, l'évêque d'Abomey, Christophe Adimou, Archevêque émérite de Cotonou, Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, Vincent Mensah, Evêque de Porto-Novo, Robert Sastre, Evêque de Lokossa, des vicaires généraux, du Père Charles Bonnet, Supérieur de la Compagnie des Pères de Saint

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...



A la chapelle du grand séminaire de Ouidah, le R. P. Charles Bonnet, Supérieur des Pères Sulpiciens préside la seconde absoute.

Sulpice dont faisait partie le Père Paul Gaspard René et de plus de cent prêtres.

Disons simplement que la grande paroisse de Saint-Michel de Cotonou, église et cour confondues, était devenue pour la circonstance si petite que plusieurs centaines de fidèles n'ont pu suivre la messe que depuis les voies publiques.

Dans son homélie de circonstance, le Cardinal a d'abord fait l'historique des trente-et-un prêtres de l'Eglise du Bénin ayant rejoint le ciel depuis 1948. Puis il a présenté un bref aperçu de la vie et insisté sur les valeurs et qualités de celui que nous pleurons et dont la mort doit constituer "un appel très fort à nos consciences d'hommes béninois et africains".

"Le Père Paul Gaspard René Dagnon, a notamment indiqué le Cardinal, était né comme on dit, sous une belle et prometteuse étoile, le 22 juillet 1936, date à laquelle l'Eglise fête sainte Marie-Madeleine, celle qui a beaucoup reçu pour avoir beaucoup aimé..."

"Il semble dater d'hier, le souvenir heureux et plein de promesses que j'avais personnellement gardé du 29 juin 1963, jour où j'avais ordonné prêtre, à Ouidah, le jeune et toujours souriant Abbé Paul Gaspard. C'était comme l'éclatement d'une épiphanie de joie, de fierté et de gratitude de la part de toute une famille de

Ouidah, celle du vénéré papa Jean Dagnon rejointe par une foule nombreuse... venue pour célébrer le sacerdoce naissant du deuxième prêtre issu de cette collectivité, après le fofo Gilbert Dagnon, aujourd'hui vicaire général de Cotonou.

"Après ses études à Ouidah et un premier enseignement au petit séminaire sous la sage direction du Père Alfred Quenum, nous retrouvons le Dagnon junior en France, premier candidat et, plus tard, premier membre africain de la Compagnie de Saint Sulpice, pour se préparer, sur le terrain et avec ses nouveaux confrères, à la vocation et à la mission spécifique d'enseignant et de formateur dans les grands séminaires du monde entier..."

"Mais enseigner comme professeur, missionner comme pasteur dans une ville comme Cotonou et dans un village comme Amoué, c'était son rêve, sa passion, sa vocation profonde.

"Le Synode diocésain de Cotonou, malgré ses charges abondantes, lui a confié, avec succès, la responsabilité lourde et délicate de secrétaire général. Il a ensuite donné, avec courage et humilité, l'exemple d'un retour sur les bancs, après plus de 36 ans d'âge, pour une meilleure formation permanente à l'Institut biblique de Rome.

"Et depuis 1985, Cotonou devait le recevoir comme curé "plein d'usage et raison" pour devenir ici le pasteur connu et estimé de tous..."

Puis après avoir remercié, au nom du défunt, tous les frères et amis venus de près et de loin, le Cardinal devrait continuer avec une vive émotion :

"Mais il me reste un double souhait à exprimer, vraiment cher à mon cœur, même si j'éprouve personnellement des sentiments mêlés en cette circonstance; car je me demande pourquoi j'ai imprudemment accepté ce privilège, triste privilège, tout rempli de douleur et d'amertume, qui est celui d'un père appelé à présider les funérailles de son fils.

"Le Père Paul Gaspard René Dagnon aimait rendre service. Il n'en refusait aucun. Mais je pense que son message va bien plus loin que nos vœux limités. Et il

savait que dans l'antiquité païenne, à Rome comme en Grèce, lorsqu'un soldat tombait au champ d'honneur, dix autres se levaient immédiatement pour prendre la place vacante.

"Oui je souhaite vivement que, de Saint-Michel qui compte tant de jeunes et d'enfants et pour qui le curé s'est tant donné, naissent, nombreuses et vaillantes, les relève et les relais d'un sacerdoce si durement éprouvé.

"Mon deuxième et dernier souhait est plutôt une humble suggestion que je dépose dans les mains de Mgr. de Souza, car je crois que Saint-Michel et ses paroissiens doivent se sentir et se savoir liés désormais avec le séminaire de Ouidah par des liens privilégiés.

"Le souvenir de Mgr. Parisot qui, il y a soixante ans, fonda cette paroisse, a été marqué ici de façon profonde avec la création de trois hauts lieux spirituels de très grande et durable importance, œuvres immortelles du Père Paul Gaspard René Dagnon : le Calvaire après le Sanctuaire de l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et l'espace marial ouvert largement à la dévotion envers la Sainte Mère de Dieu.

"Mgr. Parisot, à la mort du premier prêtre béninois avait fait graver sur sa tombe ces mots d'hommage : "Le zèle de ta maison me dévore... j'ai aimé la beauté de ta maison". Et cela, en souvenir de la première église de Cové où le Père Gabriel Kiti avait fait une œuvre admirable.

"Au Père Paul Gaspard René Dagnon, revient l'épithète même de Mgr. Parisot, car aucun prêtre de notre génération n'a aussi bien traduit concrètement le testament spirituel du Père. Celui-ci désirait reposer au cimetière. Mais, pour des raisons de fidélité autant que de gratitude, j'avais obtenu alors de Rome, le 21 avril 1960, l'autorisation de faire inhumer le Père au lieu même où il nous avait transmis quelque chose de son grand cœur et de son esprit missionnaire. Combien il se réjouirait au Ciel de voir enfin inscrites au cimetière les paroles-messages jaillies de toute sa vie :

"CRUX, HOSTIA, VIRGO"
(La Croix, l'Hostie, la Vierge).

"Tout est là dans notre vie spirituelle.

"Et maintenant, comme les deux disciples d'Emmaüs, voici nos yeux ouverts pour reconnaître le ressuscité à la fraction du pain !

"Heureux qui donne sans compter jusqu'à sa propre chair. Il trouve en Dieu sa récompense, sa paix et sa liberté à visage découvert. Par votre Croix, Seigneur, survit la gloire de nos pauvres corps".

A l'issue de cette messe, le cortège composé du clergé, des parents, des officiels, des fidèles et amis s'est ébranlé pour le cimetière du grand séminaire Saint-Gall de Ouidah.

Là, dans la chapelle, une seconde absoute a été dirigée par le Père Charles Bonnet qui a invité l'assistance à prier pour que le Père Paul Gaspard René Dagnon continue d'être toujours pour nous un véritable curé.

C'est là que, prenant aussi la parole, le grand frère du défunt, le Père Gilbert Dagnon a fait à son jeune frère ses adieux (dont vous trouverez le texte à la page 10).

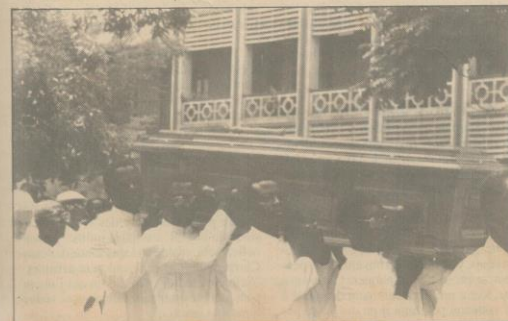
Et Monseigneur l'Archevêque de Cotonou, visiblement bouleversé par le départ de ce membre de son conseil, de procéder à la prière d'inhumation sous le regard affectueux et paternel du Cardinal Gantin.

Ainsi le Père Paul Gaspard René Dagnon s'en est allé pour la maison céleste à l'âge de 61 ans. Convaincus qu'il vit déjà avec les anges du ciel, demandons-lui simplement d'intercéder pour nous afin que nous obtenions la grâce de vivre toujours notre vie, comme lui-même nous l'avait enseigné, en vue du royaume des cieux.

Père Paul Gaspard René,
Toi dont la vie a gravité autour de la Croix, l'Hostie, la Vierge,
Toi qui étais souvent en prière,
D'en haut continue de prier pour l'Eglise, objet de toutes les préoccupations,
N'oublie pas le clergé béninois,
N'oublie pas le Bénin,
N'oublie pas l'Afrique,
N'oublie pas tes parents et surtout ta maman,
N'oublie pas tes paroissiens...

Dors dans la lumière et la paix du Christ.

Guy Dossou-Yorou



Après l'absoute en la chapelle du grand séminaire de Ouidah, des prêtres emportent à sa dernière demeure la dépouille mortelle du R. P. Paul Gaspard René Dagnon.



Devant la tombe du R. P. Paul Gaspard René Dagnon, l'Archevêque de Cotonou, Mgr. Isidore de Souza dit la prière d'au revoir.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

ADIEU DU PÈRE GILBERT DAGNON, VICAIRE GÉNÉRAL, À SON JEUNE FRÈRE DÉFUNT :

UN CHANT À MON BIEN-AIMÉ

Je voudrais chanter un chant
A mon Bien-Aimé,
A mon Bien-Aimé Seigneur Jésus Christ
Je voudrais crier tout haut ses merveilles,
Les merveilles de sa tendresse,
De son Amour Caché,
Que les hommes ne comprennent pas
Et osent prendre ce doux Sauveur
A partie,
Alors qu'il ne leur manifeste
Que de la bienveillance.

L'Amour a voulu se livrer à Gaspard
Pour l'envelopper, l'enrichir à jamais
L'enivrer des éternelles senteurs du
Paradis,
Le plonger dans le bonheur infini.
Il l'arrache ainsi aux peines
De cette terre,
Aux turpitudes peut-être
Qui risqueraient de le perdre
S'il vivait plus longtemps encore.

La Sagesse a organisé son dessein
Avec une habileté circospecte
Qui garantisse à coup sûr le succès
Le succès de la sainte opération.

Il fallait cueillir le fruit mûr
L'enlever de l'arbre vieilli
Car il était arrivé à point
Potelé, rayonnant, bien juteux,
A point
Pour les éternelles délices
Des noces de l'Agneau.
Le laisser plus longtemps ?
Comme tout fruit ici-bas
Il risquerait de pourrir,
Car un fruit trop mûr
Vieillit, se ratatine, perd de sa beauté
Et sa saveur
Pour devenir la proie des vers.
La Sagesse alors
Dans un geste surprenant
A porté son coup
Impromptu
Quel drame inattendu !
Gaspard est mort
Gaspard n'est plus
Oh ! non, il n'est pas mort
Il a changé de vie
Il est entré dans la vraie vie
Il est vivant dans le Christ ressuscité.
Bénie sois-Tu, éternelle Trinité
Dans tes desseins d'Amour

Sources de vives émotions :
Mais l'homme ne comprend pas
Il prend la surprise
Pour une cruauté
Comme si Dieu était méchant.
O Sublime douceur
Incommensurable tendresse
Jaillissant de l'Amour et de la Sagesse
Du cœur d'un Dieu Père
Je T'adore Sainte Divinité
Insondable pensée de Dieu,
Je T'adore Source de tout bienfait
Inaccessible à notre entendement
Je Te rends grâce,
Merci mon Bien-Aimé
Que viennent les Anges pour Te chanter
Qu'accourent les chœurs des saints pour
Te louer
Daigne recevoir Gaspard parmi eux
Et que nos cœurs
Palpitant de joie
Te glorifiant à jamais
Sanctus
Sanctus
Sanctus
Dominus Deus Sabaoth
Adieu Gaspard

Adieu cher Paul René et à bientôt
Au milieu des amis de Dieu
Entonne ton chant de noces
Comme une gaillarde fiancée

Dieu est beau
Il est merveilleux
Et ses Desseins adorables.
Pour nous avec Marie
Prépare une place
Tout près de Jésus le Bien-Aimé.

Adieu
Cher frère
Parvenu à la lumière,
Tu as accompli ta mission
Dieu t'accueille dans son Paradis.

Adieu
Va
A bientôt !
Et que tous,
Ici, réunis autour de tes dépouilles
Soient remerciés
De leur sympathie
De leur délicate attention

"DEUX DÉRIVES INQUIÉTANTES DANS LE MILIEU VODUN"

(Suite de la page 7)

pouvoir d'envoûtement est devenu personnel, individuel, au lieu d'être collectif. Si les communautés lui échappent (sauf, au

fin fond des brousses)... par contre, que de personnes lui réservent, individuellement, plus vivace même que jamais, une révérence craintive et superstitieuse.

« La Croix du Bénin » : C'est donc là que vous voyez le danger ?

Père Paul-Henry Dupuis : Le recrutement des voduns est en chute libre, car les parents sont de plus en plus réticents : mais que de clients assidus aux consultations des bokonon ou aux offrandes et sacrifices... chacun dans son petit intérêt personnel. Je dis bien : chacun dans son intérêt personnel... ou pour quelqu'un qui lui est cher.

Bref, le vodun n'est plus au service d'une collectivité, mais d'une multitude d'individus ; dès lors nous sombros dans la superstition, le charlatanisme des cartomanciens et des astrologues... pour ne pas dire la sorcellerie, au sens large du mot.

C'est grave, alarmant, parce que, d'une part, ce qui était hier "religion" traditionnelle est désormais banalisé, désacralisé, dénaturé ; perdant sa raison première et, d'autre part, la FOI, la confiance chrétienne en Dieu et en Jésus Christ se voit frénétiquement concurrencée par un flot de superstitions. Ce marché national du christianisme fait la bonne fortune des sectes et mine la foi en Dieu.

« La Croix du Bénin » : Ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette quête de

pouvoirs "efficaces"... dans tous les milieux.

Père Paul-Henry Dupuis : Précisément la dérive actuelle du vodun incite le moderne vodun à rechercher une clientèle dont il exploitera la crédulité. Quand au cours d'une visite d'amitié ou de curiosité tel vodun ouvre une bouteille de gin pour me faire honneur... je sais bien comment se renouvelle sa cave ! Croyez-vous que lorsque, demain, le culte vodun sera réduit à ce "service" exclusif d'une clientèle individuelle, la situation sera, au regard de la Foi en Jésus-Christ et au regard de l'Eglise, plus rassurante, plus sereine qu'autrefois, au temps de vos ancêtres, au temps relativement "sage" — Je dis bien "relativement sage" — où le vodun avait, bon an mal an, une certaine raison d'intérêt commun ?

« La Croix du Bénin » : Certes, vue sous cet angle, la situation n'évolue pas au mieux. Mais revenons au problème du culturel et du cultuel. Avez-vous fait de nouvelles découvertes dans les rites, le culte vodun ?

Père Paul-Henry Dupuis : A vrai dire, il ne sera jamais possible à un profane d'être mis dans le secret des rites fondamentaux. Ces rites s'éprouvent, ils ne peuvent se prouver, s'expliquer. C'est ainsi que, ayant un jour clairement demandé à un vodun pourquoi il ne me laisse pas assister à certains rites, il me dit, en toute franchise : "Il y a dans nos cérémonies deux catégories : ce qui est public, sorte de

spectacle pour tout le monde et ce qui est réservé aux seuls adeptes, aux initiés. Or pour assister à ce qui est le culte vodun proprement dit, tous les assistants doivent se dévêtir, on est nu en présence du vodun. Or toi, me dit-il, tu ne peux pas de mettre nu au milieu de nous". J'ai reconnu que ma pudeur ecclésiastique s'opposait en effet à mener l'enquête jusqu'à cette audacieuse extrémité. Au demeurant c'eût été compromettre non seulement ma dignité mais surtout ma fidélité catholique, apostolique et romaine.

« La Croix du Bénin » : Voyez-vous quelques remèdes à la corruption qui mine de nos jours la religion traditionnelle ?

Père Paul-Henry Dupuis : Une foi qui n'est pas soutenue, étayée par une communauté dynamique et solidaire se fragilise vite. Il faut donc avant tout, que chaque fidèle trouve dans sa communauté paroissiale la lumière, la force, le réconfort, bref "l'assurance tout risque" dont il peut avoir grand besoin dans ses épreuves et face à ses problèmes.

Trop de chrétiens enfin ne sont pas encore passés du stade des croyances au stade de la FOI... une foi intime, personnelle, inébranlable en la personne de Jésus-Christ. Celui ou celle qui peut affirmer : "Scio cui credidi". (Je sais en qui j'ai cru) peut seul résister aux fallacieuses séductions du vodun.

Propos recueillis par
Barthélemy Assogba Cakpo

REPOSE AU JEU
ROUE MESSAGÈRE
de la page 5

En partant de la lettre U à gauche, au niveau du front de l'homme, on peut lire :
« UN MAUVAIS ARRANGEMENT
VAUT MIEUX QU'UN BON PROCÈS ».

REPOSE AU
JEU DES LETTRES
de la page 5

1°) — VIBRATION : 9 points
2°) — PHOSPHORE : 9 points
3°) — NOVATRICE : 9 points.

REPOSE AU JEU
GRILLE D'AFRIQUE À DÉCODER
de la page 5

1 = C — 2 = R — 3 = E —
4 = V — 5 = N — 6 = O — 7 = I —
8 = A — 9 = M — 10 = S —
11 = T — 12 = L — 13 = D — 14 = F —
15 = B — 16 = P — 17 = U —
18 = G.

CULTURE — DÉVELOPPEMENT

QUE L'ÉCOLE BÉNINOISE PRODUISE DES HOMMES ET DES FEMMES PATRIOTES

nous déclare le Professeur Léonard Padonou Jijoho, Ministre de l'éducation nationale

(Suite de la première page)

scolaire 1997-1998, le journal « La Croix du Bénin » a réalisé une interview avec le ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, le Pr Léonard Padonou Jijoho, qui, entre autres questions, nous a entretenus sur la réorientation de l'éducation chez nous au Bénin.

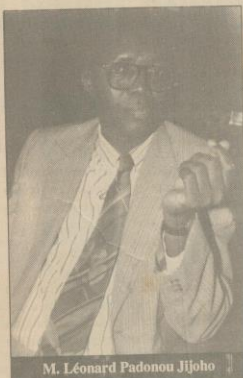
Lisez plutôt.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le ministre, les résultats aux examens du BEPC et du Baccalauréat ont été catastrophiques cette année. Comment en situez-vous les responsabilités et quelles sont les dispositions concrètes que vous avez prises pour l'amélioration des performances aux divers examens scolaires les années à venir ?

Pr. Léonard Padonou Jijoho : Je ne dirai pas comme vous que les résultats aux examens du BEPC et du BAC sont catastrophiques. Disons plutôt qu'ils sont moins bons que ceux de l'année 1996. Moins bons parce que, au niveau du BEPC le taux d'admission se situe aux alentours de 32%, ce qui fait un point en moins par rapport à l'année dernière. Pour le Baccalauréat, nous sommes autour de 28% alors qu'en 1996 nous avons eu un taux avoisinant les 30%. Les raisons de ces échecs doivent être recherchées à plusieurs niveaux. D'abord l'État qui est le premier responsable théorique du système éducatif. L'État donc n'a pas pu assurer le maximum qu'il fallait pour mettre les professeurs qualifiés dans tous nos établissements secondaires. Cela est un facteur important pour la réussite aux examens. J'insiste là-dessus parce que nous avons besoin de professeurs qualifiés en nombre. En effet, sans professeurs qualifiés, l'élève est livré à lui-même et aux livres. Et aujourd'hui les livres coûtent très chers. Cela pose d'ailleurs à l'État le problème de la politique du livre : l'incitation des inspecteurs et professeurs à écrire pour qu'on fasse éditer localement dans notre pays suffisamment des livres scolaires.

Le deuxième facteur, c'est les enseignants eux-mêmes. Ils font certainement de gros efforts. Mais parmi eux il y en a de bien qualifiés qui préfèrent laisser leurs heures de cours dans les établissements publics pour la vacation dans les établissements privés. S'agissant des enseignants pré-insérés, ils ont les diplômes académiques, une formation universitaire ; mais ils ne sont pas toujours qualifiés pour transmettre le minimum qu'on attend du professeur qualifié dans les classes d'examen. Il faut reconnaître tout de même que les pré-insérés ont dispensé beaucoup de cours et ont été très utiles.

Au niveau des parents, il est certain que la majorité est analphabète. Mais ils doivent aider les autorités dans le travail scolaire.



M. Léonard Padonou Jijoho

laire. On rencontre des jeunes en pleine année scolaire dans des activités incompatibles avec les études et ensuite, il y a des parents qui font pression sur les responsables d'établissements scolaires pour faire passer leurs enfants en classe d'examen. C'est ainsi que des élèves qui n'ont pas le niveau passent de la classe de quatrième en troisième, de la première en terminale. Et quand ils vont aux examens, ils sont face à la dure réalité. En fait tout le monde est responsable et tout le monde doit faire des efforts conséquents.

Concrètement ce que j'envisage pour améliorer les performances est la formation des enseignants. Former les enseignants pour que eux-mêmes puissent transmettre l'essentiel, la synthèse d'un chapitre, d'un cours au niveau des élèves. Cela est très important. Mais au même moment, l'État fera progressivement l'effort d'améliorer les conditions de travail des enseignants en vue de les motiver.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le ministre, au nom du libéralisme, d'innombrables écoles privées aux prestations douteuses opèrent dans nos grandes villes. A Cotonou, elles sont une trentaine d'écoles illégalement installées bravant les normes et réglementations en vigueur dans l'enseignement chez nous. Que faites-vous concrètement, Monsieur le ministre, depuis que vous êtes à la tête du département de l'éducation, pour faire observer aux promoteurs d'écoles privées les règles régissant l'enseignement au Bénin ?

Pr. Léonard Padonou Jijoho : Vous posez ainsi un problème sérieux. On dirait aujourd'hui que le système éducatif est devenu un fonds de commerce au Bénin. Partout c'est la floraison des écoles primaires, secondaires, techniques. La première action que nous avons engagée est de

visiter toutes les écoles pour voir si elles répondent aux normes prescrites par les lois régissant la création d'établissements scolaires privés au Bénin. Ainsi nous avons découvert des établissements où se trouvent des professeurs non qualifiés qui dispensent des cours et assurent parfois de hautes responsabilités. Alors que dans la réalité ces établissements ont été autorisés parce qu'un professeur d'université ou professeur certifié a donné son nom pour constituer les dossiers. Mieux, ces initiateurs se sont engagés à encadrer lesdits établissements par des professeurs qualifiés, certifiés, libres de tout autre engagement. Voilà des situations qui montrent que nous avons encore beaucoup à faire. Notre deuxième action, c'est de tenter de regrouper tous les responsables d'établissements primaires comme secondaires en vue de la formation permanente de leurs enseignants. Former leurs enseignants pour leur donner un niveau pédagogique élevé. Ce qui va nous amener nécessairement à faire passer à ces enseignants des examens professionnels, genre CEAP. Une fois qu'ils auront obtenu ces diplômes, il sera question de savoir si les promoteurs d'établissements privés sont prêts à payer le salaire qu'il faut. Nous ne sommes pas sûrs. Ce qui veut dire que, quelque part, il y a des résistances à nos efforts de regrouper les enseignants. Je sais que le chômage existe dans notre pays. Mais quand l'enseignant à qualification égale dans le privé est payé pratiquement moitié-salaire par rapport à ce que gagne son collègue du secteur public, vous voyez qu'il vient juste là pour se dépanner. Et dès qu'il trouve mieux ailleurs, il s'en va.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le ministre, les syndicats des enseignants sont aujourd'hui divisés à propos de l'examen de passage des instituteurs de la catégorie B2 à B1. Si pour certains, l'examen est nécessaire et qu'il faut l'organiser incessamment, d'autres le dénoncent, menaçant même d'aller en grève s'il arrivait à être effectivement organisé.

A quelques jours de la rentrée scolaire 1997-1998, pour les mêmes raisons évoquées plus haut, les syndicalistes menacent de déclencher une grève si rien n'est fait quant à la satisfaction de leurs revendications. Quelle est l'option de votre département et que comptez-vous faire pour éviter la perturbation de la rentrée scolaire pour des faits de grève ?

Pr. Léonard Padonou Jijoho : Je ne pourrai pas évoquer ici la proposition de mon département. Je souhaiterais dire quelle est la position du Gouvernement. Or aujourd'hui, le Gouvernement n'a pas fini de statuer. Comme vous l'avez dit, nous avons deux tendances au sein de ce monde syndical. Ceux qui estiment qu'il faut pas-

ser de B2 à B1 sans l'examen professionnel et ceux qui estiment qu'ils sont prêts à passer un tel examen. Ce que je peux vous dire à ce jour, avec mon collègue de la Fonction publique, nous avons sollicité l'aide de beaucoup de juristes qui ont étudié et allégé les statuts généraux des agents permanents de l'État. Aujourd'hui, je peux sans trop risquer, dire que les juristes pensent que l'État peut et devrait passer l'instituteur de B2 à B1 sans examen. Voilà ce que pensent la plupart des juristes et des spécialistes du droit de travail. Un dossier est en cours et soutient une telle thèse. Si nous le défendons bien au niveau du Gouvernement, l'État prendra ses responsabilités. Mais encore une fois le dossier est pendant devant le Conseil des ministres.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le ministre, notre pays compte des milliers de diplômés sans qualification qui ne répondent pas au marché de l'emploi. Que pensez-vous de l'orientation à donner à l'enseignement pour la formation à l'auto-emploi ?

Pr. Léonard Padonou Jijoho : Le sujet que vous abordez ainsi est assez important. L'adéquation entre la formation aujourd'hui et l'emploi tourne autour de ce que j'appelle les besoins de notre peuple. Depuis de longues années, nous formons les gens pour travailler dans des bureaux. Nous formons très peu de gens pour transformer des matières premières en produits finis ou semi-finis. Or, cette transformation de matières premières en produits finis ou semi-finis, vendus, crée une valeur, la plus-value. Et la valeur ajoutée est source de richesse. De nos jours, je dois dire personnellement qu'il faut mettre assez de moyens pour promouvoir l'enseignement technique et professionnel. Mais je tiens à une précision. Quand on regarde dans le pays, il y a beaucoup de cours secondaires surtout dans le privé qui se réclament de l'enseignement technique et professionnel. Mais ils forment à quoi ? Ils forment en enseignement technique, commercial ou de gestion. Ce n'est pas suffisant. La formation en gestion transforme quelle matière première ? Aucune. Prenez notre lycée technique Coulibaly, 80% des élèves sont dans les filières de commerce et de gestion. A peine 15 à 20% sont dans les filières industrielles où l'on travaille avec ses doigts. Alors je dis qu'il faut inverser l'ordre. Parce que nous formons ce que j'appelle des aveugles manuels. Nous formons des cadres qui ont beaucoup de connaissances théoriques mais qui sont incapables de traduire ces connaissances théoriques en objets fabriqués dont on a besoin. Quand je regarde un peu notre société, nous avons des besoins énormes. Nous avons des besoins dans le développement rural qui assurent la sécurité alimentaire.

(Lire la suite à la page 12)

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

GUICHET UNIQUE : UN LEVIER DE DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE BÉNINOISE

Lenteur administrative. Présentations dans de multiples services sans jamais s'en sortir. Les pièces à n'en pas finir. Bref, des pertes de temps inutiles. Telle est la réalité quotidienne à laquelle font face les commerçants béninois pour monter quelque affaire que ce soit. Toute situation qui, en réalité, compromet le développement des initiatives privées et par conséquent le développement global. Et lorsque de nos jours on se rend compte des effets de la mondialisation de l'économie, il convient pour le Bénin engagé dans le libéralisme économique depuis l'historique Conférence de février 1990, de mettre fin aux tracasseries administratives et à l'anarchie auxquelles des fonctionnaires véreux soumettent les entrepreneurs voulant s'installer. Dès lors il est indispensable de créer un environnement propice au développement des entreprises afin de mener à bien la libéralisation de l'économie béninoise. A cet effet, le pouvoir public vraisemblablement tente d'aider à la création d'un cadre réglementaire, légal, législatif, institutionnel et financier, capable de favoriser une relance saine et durable de l'économie béninoise. C'est justement dans ce cadre que se situe l'ouverture à la CCIB, le jeudi 21 août dernier, du Centre de forma-

lités des entreprises (CFE), guichet unique qui est un instrument d'importance capitale pour tous les intervenants du secteur privé au Bénin.

Pour la petite histoire, l'idée de la création du guichet unique remonte à juin 1993. Cet élément capital du programme de relance de secteur privé a été approuvé par les partenaires au développement, à la consultation sectorielle de novembre 1994. En novembre 1995, ont été élaborés les termes de référence de l'opération. La réalisation portant sur l'état des lieux, des dispositions en vigueur en matière de création d'entreprises en vue d'opérer des simplifications au niveau des textes existant et du parcours auquel sont soumis les promoteurs, est intervenue en mai 1996. Un mois plus tard trois ateliers auxquels ont pris part toutes les parties concernées se sont tenus sur les avant-projets de documents élaborés dans le cadre de l'installation du guichet unique. Novembre 1996, il a été organisé un séminaire d'intégration des résultats de l'ensemble des études. En juin 1997, il a été procédé à l'établissement d'un document sur la base des conclusions consensuelles et des résultats obtenus. Ce document précise le concept du guichet unique. De même,

les documents juridiques devant servir de base à la conception du CFE, à son organisation et à ses compétences ont été mis à disposition.

Le guichet unique, un trait d'union entre les créateurs d'entreprises et les administrations concernées par les formalités d'entreprises poursuit trois objectifs :

— la simplification des formalités et procédures relatives à la création, modification et la dissolution d'une entreprise ;

— le renforcement de l'état de droit. Il s'agit de faire respecter le droit en vigueur et éviter de soumettre les promoteurs à des contraintes légales ;

— l'unicité du lieu de déclaration.

Au demeurant, le guichet unique vient de combler un vide dans le milieu des affaires économiques béninoises. Mais son efficacité dépend de ce qu'en feront les hommes, opérateurs économiques et administrateurs condamnés désormais à se départir des 10% pour la plénitude du CFE et pour le développement de notre pays

Ph. L. Amoussou

EXPLOITER TOUTES LES OPPORTUNITÉS POUR LE DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE DU BÉNIN

Bientôt le troisième millénaire sur fond de mondialisation économique aux conséquences très difficiles pour les pays en voie de développement comme le nôtre. Pour y arriver, ces pays sont tenus d'exploiter au maximum tous les secteurs potentiels du développement comme par exemple le tourisme et l'artisanat. Car incontestablement l'avenir est au développement des petites et moyennes entreprises ouvertes sur le monde entier. Ceci est d'autant important qu'en cette période de libéralisme économique, le Bénin a bien d'atouts à exploiter dans le secteur des services et celui de l'artisanat. Et c'est vraisemblablement dans ce cadre que s'inscrit la foire des arts qui a regroupé en Allemagne du 23 au 27 août dernier quatre-vingt-sept pays venus des cinq continents dont évidemment la République du Bénin représentée par quatre bijoutiers. Véritable carrefour d'échanges et de négociations, cette foire fut pour le Bénin l'occasion de vendre son savoir et savoir-faire dans le domaine artisanal à travers les bijoux authentiques en or, bronze, des perles, etc. Cette rencontre aux dires des responsables de la direction nationale de l'artisanat, offre pour le Bénin de grandes perspectives d'affaires pour les foires à venir sur le marché mondial de l'artisanat.

En vérité, le développement de notre pays passe par le développement de petites et moyennes initiatives privées dont l'artisanat ne sera du reste. Dès lors il ya lieu d'organiser objectivement ce secteur tout en œuvrant pour la formation des principaux acteurs afin de supporter efficacement l'ère redoutable de la concurrence déloyale qui s'impose de nos jours dans tous les milieux d'affaires. A cet effet, tous les acteurs du développement, du pouvoir aux artisans en passant par les intermédiaires doivent conjuguer leurs efforts pour redorer à l'artisanat son blason comme levier de développement de notre pays.

A. S.

QUE L'ÉCOLE BÉNINOISE PRODUISE...

(Suite de la page 11)

taire. Vous savez très bien que nous venons d'importer du maïs de l'Afrique du Sud. C'est une honte nationale pour un pays agricole comme le nôtre. Dans le secteur rural, nous avons des diplômés sans emploi. Mais que faisons-nous pour accroître réellement la production agricole vivrière ? Très peu de choses. Vous savez que la Côte d'Ivoire est le premier pays producteur de cacao du monde et vous savez que le cacao et le café poussent au Bénin. Qu'est-ce que nous faisons pour varier nos cultures de rente ? Pas grand-chose. Le riz pousse au Bénin. A cet effet, on devrait tout faire pour ne plus importer du riz. Il faudrait promouvoir le riz de la montagne de l'Atacora, le riz du Mono et le riz de la vallée de l'Ouémé. Voilà tout un secteur de besoins qui, pris en charge, promu et appuyé permettra de résoudre un temps soit peu le problème de la sécurité alimentaire. Nous avons des besoins en énergie. Qui est-ce qui ne voudrait pas avoir de l'électricité chez lui pour s'éclairer et écouter la radio ? Mais que faisons-nous de l'énergie solaire chez nous ? Que faisons-nous de la biomasse ? Autant d'interrogations pour lesquelles je trouve aujourd'hui qu'il faut former les cadres en fonction de nos besoins pour que l'adéquation soit parfaite. De nos jours, je parle beaucoup plus de la formation technologique. Le papier-rame blanc est produit essentiellement à base de coton et vous n'êtes pas sans savoir que

notre pays est un grand producteur du coton. Mais on est incapable de transformer ce produit en papier car la technologie nous fait défaut. A cet effet, je pense que la priorité doit être donnée à la formation que j'appelle pratique-pratique. Pour terminer, la formation technologique peut être faite sous forme duale comme en Allemagne. Un système qui consiste à coupler de façon permanente et en alternance immédiate la théorie et la pratique. Vous avez deux heures de cours dans une école d'ingénieurs, trois heures de pratique sur le cours que vous venez de faire. Théorie et pratique à l'emploi

«La Croix du Bénin» : Monsieur le ministre, vous êtes membre du Gouvernement Kérékou II qui fait de la moralisation de la vie publique son cheval de bataille. Monsieur le ministre comment se livre cette bataille dans le système éducatif ?

Pr. Léonard Padonou Jijoho : La moralisation de la vie publique est très importante car si nous ne moralisons pas un peu notre manière de gérer ce pays, nous n'allons pas avancer. La corruption est un dragon à têtes multiples. Et quand on coupe une tête quelque part, il y a deux ou trois autres qui surgissent. Cela ne doit pas nous empêcher de nous regarder en face. Je suis

tenté de vous dire que je souhaite un observatoire permanent de l'action et de la gestion de chaque département ministériel. Il est heureux de voir récemment les prélats parler au cours de leur rencontre avec le chef de l'État, des problèmes de la moralisation, même dans le secteur de l'éducation. Je souhaite que le maximum d'information circule sur la gestion de tous les projets des ministères et, particulièrement, du mien pour garantir la transparence, que les gens puissent avoir accès aux informations pour vérifier, par exemple, l'utilisation de l'enveloppe réservée pour la construction de telle et telle école. Un autre problème est de veiller à ce que l'école béninoise produise des hommes et des femmes patriotes qui aient le respect du bien commun. Et pour ce faire, je pense que l'instruction civique, les leçons de morale doivent revenir dans l'enseignement. Dans ce cadre, nous mettons globalement l'accent sur l'expression «respect des droits de la personne humaine». Pour moi le respect des droits de l'homme c'est tout cet ensemble qui englobe la moralisation. Cette année grâce au PNUD, nous allons distribuer et faire acheter des plaquettes où seront transcrits tous les éléments de l'article 40 de notre Constitution qui parle du respect des droits de l'homme et des moyens pour promouvoir ces droits de l'homme au Bénin.

Propos recueillis par
Alain Sessou

AVORTEMENT OU DÉMOCRATIE...

(Suite de la page 4)

ment requiert elle aussi d'innombrables complexités. Complexités de moralistes, y compris chrétiens, qui s'évertuent à montrer que seul l'enfant désire à le droit de vivre ; complexités de psychologues, qui pour les besoins de la cause ont inventé la distinction "attrape-nigauds" entre être humain et être humanisé, complexités de journalistes, qui prétendent montrer que l'enfant doit être mis en balance avec la consommation (...) complexité enfin et surtout de certains médecins qui sont parmi les premiers à être impliqués dans ces problèmes fondamentaux⁽¹⁾. Somme toute, nous sommes conviés à ne pas ruser et à ne pas tricher avec la vie humaine. Il y a de l'intérêt de tous.

En compendium, la libéralisation de l'avortement est un test pour la sérieux de notre démocratie. Ne fardons la vérité sous aucun prétexte car : "plus on esquive la vérité, plus cuisant est le coup de boomerang qu'on reçoit à la face"⁽²⁾.

NOTES

(1) et (2) M. Schoorans in *Matrice de la vie et domination des hommes*.

(3) Henri Lopez in *Sans Taux-Taux*.

Alain Sessou